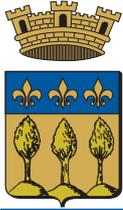


Les Échos Lauranais

Décembre
2012



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Intercommunalité : la fusion avec Carcassonne Agglo est votée.

Comme l'avait fait le Conseil communautaire réuni le 25 octobre, notre Conseil municipal a voté, le 30 octobre, l'adhésion de la commune à la communauté d'agglomération « CARCASSONNE AGGLO ».

La loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales prévoit une évolution des périmètres intercommunaux, au travers de l'établissement d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Ce schéma avait été largement rejeté en première instance, au cours de l'année 2011. Utilisant la procédure dérogatoire, le Préfet de l'AUDE propose un nouveau périmètre qui comprend les établissements publics et communes suivants :

- Communauté d'Agglomération de Carcassonne
- Communauté de communes du Cabardès au Canal du Midi (Alzonne)
- Communauté de communes du Haut-Minervois (Peyriac)
- Communauté de communes du Minervois au Cabardès (Conques)
- Communes d'Arzens et de Verzeille
- et des communes suivantes du canton de Lagrasse : Arquettes en Val, Caunette en Val, Fajac en Val, Lastide en Val, Mayronnes, Montlaur, Pradelles en Val, Rieux en Val, Servier en Val, Taurize, Villar en Val, Villetritouls.

Depuis, quelques communes demandent leur intégration (Rustiques, Bouillonac, ...)

Les Conseils municipaux des communes concernées disposent de 3 mois pour se prononcer à l'issue desquels, si le projet est majoritairement approuvé, le Préfet prendra un arrêté de fusion concrétisant l'extension du périmètre de la Communauté d'agglomération au 1er janvier 2013. Par 12 voix et 2 abstentions, le conseil municipal de Laure a approuvé ce projet de périmètre, concernant la création d'un établissement public à fiscalité propre, par fusion-extension de la communauté d'agglomération « CARCASSONNE AGGLO » et désigné son délégué au futur conseil communautaire et son suppléant (Jean Loubat et Emile Raggiini).

Jean Loubat, Maire de Laure

■ RÉCUPÉRATEURS EN HERBE ■

Depuis quelque temps, quelques jeunes laurannais se livrent à une étrange activité. Visiblement abusés par de récents articles de presse qui évoquent le cours élevé des métaux et plus particulièrement du cuivre, persuadés d'avoir trouvé là un moyen de faire fortune, ils récupèrent tout ce qui est métallique et qui leur tombe sous la main. Quelques-uns vont même jusqu'à le voler. Ainsi, la commune a eu la désagréable surprise de constater la destruction de l'armoire électrique installée au plan d'eau du Gourg de la Blanco, à proximité de la piste. Les dégâts sont importants, pour quelques centaines de grammes de cuivre. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Je mets en garde, ces jeunes et surtout leurs parents, sur les dangers de tels comportements. Lorsque l'on vole les bouchons des regards d'eau ou d'égout, on fait courir un réel risque de chute aux piétons. De même, lorsque l'on arrache ou que l'on coupe des câbles électriques, outre les dégâts provoqués, on court un risque d'électrocution. Avant que l'on ait à déplorer un accident qui pourrait être grave, je demande à chacun de ces jeunes d'être conscient de cela et aux parents d'être très vigilants car ils sont pénalement responsables des actes de leurs enfants mineurs. Il faut que chacun fasse preuve de discernement.

Les consignes ont été données pour que toute infraction commise soit sévèrement réprimée.

■ RECENSEMENT DÉBUT 2013 ■

Quelques agents seront recrutés pour effectuer les enquêtes. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au plus tôt, auprès des services municipaux. Ceux qui seront retenus vous seront présentés dans un prochain numéro des Echos. Il vous sera demandé de leur réserver le meilleur accueil.

■ MICRO-CRÉDIT ■

Le CIAS du Haut Minervois, en partenariat avec l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Aude (UDAF), a mis en place

une aide aux familles en difficulté.

Lors de permanences hebdomadaires (tous les mercredis de 8h30 à 12h sur rendez-vous pris auprès de CIAS : 04 68 78 54 62), les familles seront reçues et guidées dans leur démarches.

Divers services leur seront proposés :

- Le microcrédit personnel garanti
- Le soutien au mieux logement (plan d'action pour un logement décent)
- La défense des tuteurs familiaux dont l'écrivain public (aide aux démarches administratives, défense des droits familiaux)
- L'information santé
- Les services médico-sociaux de l'UDAF.

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ■

Encore quelques semaines pour s'inscrire sur les listes électorales. Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avant la date du 31 décembre. Personne ne doit se priver du droit d'exprimer son choix.

■ FNACA ■

En cette année 2012, cinquantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la FNACA rend hommage aux militaires tués lors des conflits en Tunisie, Maroc et Algérie, dans le mois anniversaire du décès.

Notre commune déplore la mort de trois de ses enfants: Edouard Liria, André Pena et Jean Claude Mas.

André Pena est décédé le 28 mai 1959. Un hommage lui a été rendu le 2 juin 2012 en présence de sa famille.

La population est invitée à se joindre à la délégation qui rendra hommage, le lundi 17 décembre à 16h à Edouard Liria, décédé le 17 décembre 1952 et à Jean Claude Mas décédé le 13 décembre 1960. Rendez vous à l'entrée du cimetière communal.

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

L'équipe d'animation vient d'acquérir les derniers ouvrages parus. Un large choix est proposé aux adultes et aux enfants. Les bénévoles vous attendent aux heures habituelles d'ouverture de la bibliothèque.

■ VISITE AUX PENSIONNAIRES DES MAISONS DE RETRAITE ■

La Commission Communale d'Action Sociale, rendra visite à nos aînés, pensionnaires des maisons de retraite, au cours de la semaine du 17 au 21 décembre. A cette occasion, nos visiteurs remettront quelques présents à nos concitoyens que l'âge a éloigné de notre village et que nous n'oublions pas.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB BOULISTE ■

Le samedi 8 décembre à 17h, se tiendra l'assemblée générale du club de pétanque de Laure à la maison des associations : rapport d'activité, bilan financier, et projets pour l'année à venir. Adhérent ou pas, si vous êtes intéressés par cette animation, vous serez le bienvenu.

■ L'A.S LAURANAISE JUDO, SAISON 2012/2013 ■

Horaires de cours: Tous les Mardis. **17h30 à 18h15** : Eveil judo (nés en 2008/2007), **18h15 à 19h15** : Mini Poussins (nés en 2006/2005) et Poussins (nés en 2004/2003), **19h15 à 20h30** : Benjamins (nés en 2002/2001), Minimes (nés en 2000/1999) et Cadets (nés en 1998/1997) Pour les juniors, seniors et vétérans, les cours ont lieu tous les mardis de **19h15 à 20h30** à Laure-Minervois, le mercredi de **18h15 à 19h45** à La Redorte et le vendredi de **19h à 20h** à la Redorte.

Le club compte en ce début de saison plus d'une soixantaine de licenciés, domiciliés dans les communes de Laure-Minervois, Caunes Minervois, Villeneuve-Minervois, Badens, Aigues-Vives, Rieux-Minervois, Puicheric, Villegly, Peyriac-Minervois, Villarzel.

Pour la saison 2012/2013, deux benjamins laurais ont réussi les tests de sélection et intégré la classe départementale de judo à Carcassonne. Il s'agit de Yoan Griffé et Stephan Sirvein. Un grand bravo et tous nos encouragements à ces deux valeureux représentants de notre commune. Le Dimanche 30 Septembre, l'A.S Lauranaise judo a participé aux Virades de l'Espoir et ainsi œuvré contre la lutte de la mucoviscidose à Villeneuve-Minervois. Une quarantaine de judoka étaient présents et ont foulé le tatami afin de récolter des fonds pour lutter contre cette maladie. A noter que la marraine de l'association était Automne Pavia, médaillée de bronze aux derniers jeux olympiques de Londres.

■ CLASSE VERTE ■

L'équipe enseignante remercie particulièrement la Municipalité de son engagement sans failles à ses côtés, notamment à l'occasion du voyage de la classe de CP/CE1. Grâce à une subvention exceptionnelle votée par le Conseil municipal, qui a permis la réalisation de ce projet, Bruno Gabaldon, a pu emmener tous ses élèves pour une semaine en classe de musique à Burlats (Tarn) du 22 au 26 octobre dernier. Sur place, il a été proposé aux enfants une grande diversité d'activités : chants tous les matins, 2 cours de musique par jour, randon-



nées, cuisine, contes, veillées, concerts... A noter que les jeunes Lauranais sont partis en même temps qu'une classe de CM1 de Carcassonne. Le « vivre ensemble » a été très positif. M. Gabaldon exploitera en classe, tout au long de l'année, ce que les enfants ont appris à Burlats. Lors du goûter de Noël, le jeudi 20 décembre après-midi, les élèves présenteront un spectacle aux parents (acrosport et musique).

■ RÉCEPTION DES NOUVEAUX RÉSIDANTS ■

La municipalité recevra les résidents installés à Laure, qui se sont signalés en mairie lors de leur arrivée, au cours de l'année écoulée. Les discours seront suivis du verre de l'amitié. Les personnes concernées seront invitées personnellement. Si un oubli était constaté, merci de nous le faire savoir pour nous permettre de corriger cette erreur.

■ MARCHÉ DE NOËL ■

Mardi 18 décembre de 18h à 22h

La troisième édition du Marché de Noël de l'école de Laure aura lieu sur la place du Ravelin. Sur le stand de l'école, vous trouverez les créations des enfants, des mamans et des enseignants. Vous pourrez également déguster confiseries, biscuits, gâteaux et châtaignes, ainsi que le désormais célèbre vin chaud de Martine ! Vers 19h, les enfants chanteront des chants de Noël. Nous accueillerons également des stands de bijoux, confiserie, artisanat, pour vous permettre de boucler vos derniers achats de Noël, ainsi que le manège, pour le plaisir des petits. Le Père Noël viendra sûrement nous rendre visite, alors venez nombreux ! (réservation des emplacements au 04 68 78 24 69, répondeur).

■ RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN ■

Lundi 31 décembre

Le Comité des Fêtes organise cette année le réveillon de la saint Sylvestre à partir de 20 h au foyer avec pour thème : « **Noir & Blanc Chic** ». Au menu : Foie gras de canard et sa pomme caramélisée, Filet de lotte sauce armoricaine, Trou Cathare, Chapon farci aux cèpes, Écrasé de potiron et crémeux de pommes de terre truffé, Assortiment de fromages, Macaron garni, Café et Blanquette. 55 €. Pour les enfants : Salade composée, Escalope de dinde et son gratin, Macaron au chocolat : 15 €. La soirée sera animée par la disco-mobile « Arizona » et se cloturera par la traditionnelle soupe à l'oignon avec ses croûtons et emmental.

■ FÊTE DE L'EPIPHANIE ■

Dimanche 6 janvier

Organisée par les amis du Patrimoine Lauranais. Programme provisoire : 10 h rassemblement devant l'église : pour le départ du cortège avec la crèche, les Rois Mages, etc., et l'Harmonie Municipale de Carcassonne, ou Jean-Luc Journet avec son équipe. 11 h Messe célébrée par les Abbés Naudinat et Souchon, animée par les jeunes d'Azille et la chorale du canton. Après l'office, vente d'oreillettes et de vin chaud. A 13 h repas au foyer avec au menu : Salade d'endives + Pâté, Fréginat et ses haricots aux couennes, Fromage, Galette des Rois, Vin, Laurette et café. Prix : 16 € adultes et 8 € enfants. Le programme détaillé sera communiqué prochainement. N'oubliez pas que les bénéfices de cette fête et les dons personnels viendront compléter les fonds destinés à la restauration de l'église.

■ CONCERT DU NOUVEL AN ■

Dimanche 13 Janvier à 15h

La Lyre Municipale de Limoux avec ses 50 musiciens, vous enchantera encore cette année pour fêter le Nouvel An, au foyer municipal. Le thème de cette année sera « musiques autour du monde » et nous voyagerons en Hongrie avec ses valse, en Amérique du sud avec sa Bossa Nova, de l'Espagne à la Russie avec sa musique slave etc. Et pour finir, 50 choristes viendront interpréter le célèbre « AIDA ». Une date à retenir... Entrée : 8 euros.